



L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE VOUS INTERESSE ?

PARTICIPEZ À LA
CONCERTATION !

OUVERT À TOUS

Réunion publique



HABITAT — DÉPLACEMENTS — ENVIRONNEMENT — CADRE DE VIE — ECONOMIE — AGRICULTURE

Mercredi 2 octobre 2019 à 18h

• **Le Campus** - Amphithéâtre
Ecosite du Val de Drôme, 26400 Eurre.

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Vallée de la Drôme-Aval.

Document téléchargeable sur www.scot-valleedrome.fr

+ D'INFOS

**Syndicat Mixte du SCoT
de la Vallée de la Drôme Aval**

Tél. 04 26 52 11 14 - scot@scot-valleedrome.fr





- **Qu'est-ce qu'un SCoT ?**

SCoT = Schéma de Cohérence territoriale = document issu d'une réflexion partagée en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Il est le **document de référence** qui s'impose aux **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes et intercommunalités**. Se loger, se déplacer, profiter du cadre de vie, travailler, développer des activités sont autant de thématiques que ce document stratégique vise à mettre en cohérence sur le territoire pour les 20 prochaines années.

- **Ma commune est-elle concernée ?**

Le périmètre du **SCoT de la Vallée de la Drôme-Aval** s'étend aux **45 communes des communautés de communes du Val de Drôme en Biovallée et du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme**.

- **Où en est-on ?**

Le **SCoT de la Vallée de la Drôme-Aval** est en cours d'élaboration. La **2^{de} phase** s'achèvera **fin 2019**. Elle consiste en l'élaboration d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui fixe les orientations politiques.

- **Où trouver des informations ?**

Le Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de la Drôme organise cette **réunion publique** afin de partager le contenu du PADD avec les habitants du territoire.

**Participez !
Le SCoT
nous concerne
tous !**



Vous pouvez télécharger le PADD dans la rubrique « téléchargements » sur www.scot-valleedrome.fr